



### Témoignage: Sylvie

«J'ai appris récemment l'existence de NoGo, une assurance annulation de voyage annuelle, pour toute la famille. A première vue, la prime m'a paru élevée. J'ai alors fait le calcul suivant... L'an dernier, nous sommes partis en famille 3 jours dans un parc d'attractions, prix total: 728€. Pour 2 semaines à Malaga, à nous quatre, nous avons payé 4304€. Ces 2 séjours nous ont donc coûté 5032€. Si nous avons choisi de prendre, à chaque réservation, une couverture annulation temporaire (en moyenne 4% du prix du voyage), nous arrivions à 201€. En conclusion: NoGo ne me coûte finalement que 179€ à la place des 201€! En plus avec NoGo c'est facile, nous sommes couverts toute l'année durant, pour tous nos voyages.»



### Comment souscrire?

- ▶ Auprès de votre courtier d'assurances, votre agence bancaire agréée par Europ Assistance ou votre agent de voyage. Pour un prix identique, consultez-les, ils sont de très bon conseil !
- ▶ Par téléphone chez Europ Assistance au **02.533.75.75**
- ▶ Par Internet via notre site **www.europ-assistance.be**



▶ La description des garanties reprises est un extrait de nos conditions générales. Renseignez-vous auprès de votre intermédiaire ou consultez nos conditions générales.

Europ Assistance (Belgium) S.A.,  
R.P.M. 0457.247.904, agréée sous le numéro de code 1401  
pour pratiquer les branches 13, 16, 18 (Assistance)  
(A.R. du 02.12.96, M.B. du 21.12.96),  
et 47696 en tant que courtier d'assurances,  
dont le siège social est établi:  
Boulevard du Triomphe 172 à 1160 Bruxelles  
Fax: 02.533.77.88 (Service Commercial)  
Fax: 02.533.78.07 (Administration des Ventes)  
Tél.: 02.533.75.75 - Fax Assistance: 02.533.77.75  
e-mail: Front\_Office@europ-assistance.be



## Assurance annulation de voyage annuelle

NoGo



## Une seule assurance annulation pour une année de voyages

■ Un voyage représente souvent un investissement financier que l'on a envie d'apprécier à sa juste valeur. Voilà pourquoi Europ Assistance vous propose l'assurance annulation de voyage annuelle NoGo.

NoGo vous offre une protection financière en cas d'annulation ou d'interruption de tous vos voyages de longue ou de courte durée, en Belgique ou dans le reste du monde. Si vous devez annuler ou interrompre votre voyage, avec NoGo vous êtes assuré de manière optimale.

### Quels sont les avantages de NoGo ?

- NoGo assure l'ensemble de vos voyages **365 jours par an**: vous réservez l'esprit tranquille à tout moment.
- NoGo couvre **tous vos séjours privés** dès 150€, à l'étranger quelle que soit la durée, et également en Belgique à partir de 4 nuitées.
- NoGo intervient **quel que soit le mode de réservation**: réservation d'un ticket via internet, réservation d'un logement par agence, réservation de voiture par téléphone, ...
- NoGo couvre **tous les titres de transport**: avion, voiture, train, bateau, ...
- NoGo couvre **toutes les formules de logement**: hôtels, locations, résidences de vacances, ...
- NoGo couvre **tous les bénéficiaires d'un même contrat**, également lorsqu'ils partent au même moment vers des destinations différentes.



### Que fait NoGo pour vous ?

Avec NoGo, profitez pendant toute une année d'une couverture de 2.500€ par bénéficiaire et jusqu'à 12.500€ pour chaque réservation de voyage.

#### 1) Annulation et transformation de votre voyage

■ Un événement imprévu vient bouleverser votre projet de voyage? NoGo vous donne la possibilité d'annuler ou de différer votre départ.

- Si vous modifiez les dates de votre séjour, nous prenons en charge les frais de dossier et vous accordons un bonus supplémentaire de 75€.
- Si vous préférez annuler votre séjour, nous vous remboursons les frais d'annulation.

#### 2) Compensation de votre voyage

■ Vous possédez un contrat d'assistance et devez être rapatrié? Grâce à NoGo vous serez dédommagé pour les jours de vacances dont vous n'avez pas pu profiter.



### Que couvre NoGo ?

- Les causes médicales: maladie, accident, décès, complications de grossesse, ...
- Les causes familiales: divorce, séparation de fait, ...
- Les causes professionnelles: licenciement économique, nouveau contrat de travail, retrait de vacances déjà établies par l'employeur, ...
- Les causes matérielles: dommages au domicile, à la résidence secondaire ou aux locaux professionnels, ...
- Les causes administratives: convocation pour mission militaire ou humanitaire, convocation pour l'adoption d'un enfant ou en tant que membre d'un jury judiciaire, ...
- Les causes liées aux autorités: refus d'un visa, ...
- Les causes diverses: examen de rattrapage, retard au moment de l'embarquement suite à une panne ou un accident du véhicule, ...



### Pourquoi choisir Europ Assistance ?

- En Assistance, nous vous garantissons une prise en charge de votre famille et de votre véhicule en cas d'incidents nécessitant l'intervention d'une équipe de spécialistes médicaux et techniques.
- En Assurance annulation, nous couvrons la perte financière qui résulterait d'une impossibilité, pour vous et votre famille, d'effectuer le voyage prévu. En cas d'interruption de voyage, nous remboursons également vos jours de vacances non consommés.
- Ainsi en combinant NoGo avec un contrat d'assistance annuelle, vous réservez et partez toujours l'esprit tranquille.

### Que coûte NoGo ?

Individuel:	€ 129
Couple:	€ 149
Famille:	€ 179

Pour les clients qui souhaitent souscrire l'assurance annulation annuelle NoGo en complément de leur assistance annuelle, nous proposons des packages globaux à des tarifs avantageux.

